

# « Fonds pour l'économie des quartiers » d'Est Ensemble

Le fonds s'adresse aux porteurs de projets - entrepreneurs, créateurs d'activité, associations - qui cherchent des financements pour s'installer ou développer leur activité dans un des 19 quartiers politiques de la ville (QPV) ou à proximité immédiate. Le fonds finance les travaux d'aménagement d'un local et/ou l'achat de matériel nécessaire à l'activité. La subvention est de 10 000 € minimum et peut couvrir jusqu'à 80 % des dépenses d'investissement liées à l'installation. Il est possible de postuler toute l'année au fonds pour l'économie des quartiers. Un comité de sélection se réunira 3 à 4 fois par an, en fonction des besoins.

- AMÉNAGEMENT ET DÉPLACEMENTS
- COHESION SOCIALE
- CULTURE
- DÉCHETS
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
  - Créer son entreprise
  - Implanter son entreprise
  - Vie des entreprises : questions pratiques
  - Filières d'excellence
  - Actualités - Développement économique
  - Cotisation foncière des entreprises
  - Eclipse - Programme d'accès à la commande publique pour les TPE / PME
  - Le fonds pour l'économie des quartiers**
  - TPE - PME : vos questions RH
- EAU & ASSAINISSEMENT
- EMPL.OI, FORMATION ET INSERTION
- ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE URBAINE
- HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- SPORT

## LE FONDS POUR L'ÉCONOMIE DES QUARTIERS



Est Ensemble a lancé à l'été 2019 le fonds pour l'économie des quartiers, qui se trouve à la croisée de deux constats. D'une part, les porteurs de projet ont souvent des difficultés à s'installer correctement, avec un coût de départ élevé et donc fragilisant pour investir dans l'achat de matériel adéquat ou dans l'aménagement d'un local. D'autre part, les activités économiques sont souvent peu développées dans les quartiers « politique de la ville ».

Le fonds propose ainsi de financer une partie de leur installation dans un des 19 QPV ou à proximité immédiate, avec une subvention minimale de 10 000 €...

### À qui s'adresse-t-il ?

Le fonds s'adresse aux porteurs de projets – entrepreneurs, créateurs d'activité, associations – qui cherchent des financements pour s'installer ou développer leur activité, c'est-à-dire faire des travaux ou acheter le matériel nécessaire (un véhicule, une machine, etc.).

En conséquence, seuls les projets déjà constitués sont concernés. Le fonds intervient au moment de l'installation d'une activité (ou son développement) et pas avant – d'autres dispositifs d'aide ou d'accompagnement à la création existent déjà pour toutes les premières.

L'entrepreneur est donc éligible s'il a déjà fait tout le chemin de la création d'activité, y compris avoir trouvé un lieu où s'installer. **Ce lieu doit se trouver dans l'un des QPV d'Est Ensemble ou à proximité immédiate** (voir carte ci-dessous ou sur <https://sig.ville.gouv.fr/>).

### Que finance-t-il ?

Le fonds pour l'économie des quartiers finance les travaux d'aménagement d'un local et/ou l'achat de matériel nécessaire à l'activité. **La subvention est de 10 000 € minimum et peut couvrir jusqu'à 80 % des dépenses d'investissement liées à l'installation.**

### Comment le débloquer ?

Le porteur de projet doit remplir un dossier de candidature qui passe devant une commission composée de représentants d'Est Ensemble et de ses partenaires institutionnels ou privés actifs dans le développement et le financement d'activité.

Outre les critères de maturité du projet et d'implantation géographique, la commission va apprécier la candidature selon la solidité de son modèle économique, son ancrage local et sa dimension collective, son éventuel nombre d'emplois induits et la valeur ajoutée apportée au quartier.

Le conseil de Territoire d'Est Ensemble votera ensuite les subventions à débloquer selon les projets repérés par la commission.

### Quand peut-on postuler ?

Il est possible de postuler toute l'année au fonds pour l'économie des quartiers. Un comité de sélection se réunit 3 à 4 fois par an, en fonction des besoins.

### Candidature

[Télécharger le dossier de candidature 2019 - 2022](#)

[Télécharger le règlement](#)

[Consulter la carte des quartiers politique de la ville du territoire](#)

### Contact

Direction de l'économie, de l'attractivité et de l'innovation d'Est Ensemble  
[dev-eco-quartiers@est-ensemble.fr](mailto:dev-eco-quartiers@est-ensemble.fr)

# INVESTISSONS LES QUARTIERS ENSEMBLE

## LE FONDS POUR L'ÉCONOMIE DES QUARTIERS

### ACTUALITÉS RÉCENTES



Publié le 26 Novembre 2019

**Est Ensemble renforce sa collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement de Bondy**  
 Est Ensemble souhaite se rapprocher des organismes de recherche du territoire afin d'encourager la création et diffusion des savoirs. L'adoption d'un partenariat avec l'IRD



Publié le 28 Novembre 2019

**10e édition de la Braderie d'hiver des artisans et créateurs**  
 Du 6 au 8 décembre, Est Ensemble et l'association d'artisans d'art Révélateur organisent la 10<sup>e</sup> édition de la Braderie d'hiver des artisans et créateurs du

[VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS](#)

### DOCUMENT DE PRÉSENTATION DU FONDS

[Foyer fonds pour l'économie des quartiers](#)

facebook



Soyez le premier de vos amis à aimer ça

twitter

Le #Paddock Paris ouvre aujourd'hui à #Romainville ! Ce village de marques de 17 000 m2 proposera à terme 75 ensei... <https://t.co/teKkKWvcE>

Est Ensemble est fier de devenir officiellement #arredejeu2024 et s'engage à travers ce label décerné par... <https://t.co/x1CGGvcxJX>

[Suivre @Est-Ensemble](#)

Vidéos



[YouTube](#) 510 [YouTube](#)

TERRITOIRE	INSTITUTION	COMPÉTENCES	GRANDS PROJETS	ACTUALITÉS
9 Villes • Projet de territoire • Visages du territoire • Cartographie	Gouvernance • Administration • Finances et budget • Marchés publics	Aménagement et déplacements • Cohésion sociale • Culture • Déchets • Développement économique • Eau & Assainissement • Emploi, Formation et Insertion • Environnement et écologie urbaine • Habitat et renouvellement urbain • Sport	Futurs équipements • Contrat de Développement Territorial • Contrat de Ville • Contrat objectif déchets et économie circulaire • Opérations d'aménagement • Plan Climat Air Énergie Territorial • Plan Local de Déplacements • Programme Local de l'Habitat • Programme Local de Prévention des Déchets • Projet de territoire • Projet urbain • Schéma de développement économique	Actus • Agenda culture • Agenda Zéro déchets • Agenda emploi • Publications • Espace presse
BAGNOLET • BOBIGNY • BONDY • LE PRÉ SAINT-GERVAIS • LES LILAS • MONTREUIL • NOISY-LE-SEC • PANTIN • ROMANVILLE				
EST ENSEMBLE 100 avenue Gaston-Roussel (ex-route de Nohy) 93 232 ROMANVILLE Cedex // Tél 01 79 64 54 54 Pour toute question relative au ramassage et à la gestion des déchets : 0 805 055 055 (numéro gratuit) Pour toute question relative à l'assainissement : 0 805 058 058 (numéro gratuit)				

Pour accéder à la source de l'information, cliquez sur l'image ci-dessus